

LICENCE 3 GÉOGRAPHIE ET AMÉNAGEMENT - AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT

· LICENCE 3 GÉOGRAPHIE ET AMÉNAGEMENT - AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT

La troisième année de la licence Géographie et aménagement est organisée en trois parcours-type spécialisés pour répondre au fait que les débouchés de la discipline sont de plus en plus spécialisés.

Et après ?

Après l'obtention d'un diplôme national de Licence, il est possible pour l'étudiant.e de s'engager dans une mention de master, en fonction de son projet personnel et professionnel (accès soumis à l'examen d'un dossier de candidature).

Programme international MINERVE

Ce programme donne une dimension internationale dès la L1. Ce sont des cours assurés en allemand, espagnol ou italien, en collaboration avec des professeur.es invité.es des universités étrangères. Condition requise : niveau B2. [En savoir plus](#)

Les étudiants du parcours

[L'association Géorizon et ses productions.](#)

[Témoignages d'ancien.nes étudiant.es de Géographie et Aménagement.](#)

infos clés et site web

Lieu de la formation

- Campus Porte des Alpes (PDA)

Public

Public ciblé

La troisième année de licence Géographie et Aménagement s'adresse principalement aux étudiants ayant validé une L2 Géographie et Aménagement ou une CPGE (A/L et B/L)

Durée de la formation

500

Responsable(s) de la formation

[Christina ASCHAN-LEYGONIE](#) et [Agnès BONNAUD](#)

Contact secrétariat

[Ketty LANGLADE](#)
Tél : 04.78.77.26.42

Coût de la formation

Droits d'inscription 2020 /2021 en licence 170 euros + [Contribution Vie Étudiante et de Campus \(CVEC\)](#) 92 euros.

Présentation

La troisième année de la licence [Géographie et Aménagement](#) est organisée en trois parcours spécialisés pour répondre au fait que les diplômés de la discipline sont de plus en plus spécialisés.

La Licence 3, parcours Aménagement et Développement, est une année de spécialisation. centrée sur les connaissances théoriques et pratiques des environnements et plus particulièrement sur le fonctionnement des milieux, de leur gestion et de leur valorisation. Il renforce et complète les compétences acquises au cours de la deuxième année de Géographie et aménagement.

L'objectif du parcours de L3 Aménagement et Développement est d'offrir une première spécialisation aux étudiant.es Les enseignements procurent une base de connaissances théoriques et pratiques et des méthodes de travail spécifiques aux champs de l'aménagement et du développement local. Cette troisième année renforce et complète les compétences acquises au cours de la deuxième année de Géographie et Aménagement et prépare les étudiant.es à un accès au master, en vue d'une insertion professionnelle dans les métiers des territoires.

Langue transversale

anglais disciplinaire

Candidature

Modalités de candidature

Pour les étudiants non inscrits à l'Université Lyon 2 et les étudiants de notre Université souhaitant changer d'orientation, les candidatures sont à déposer sur la plateforme [eCandidat](#)

Inscription des étudiant.es internationaux.ales

Candidat.es de l'Union Européenne, de l'Espace Économique Européen ou de la Suisse

Inscription en L2, L3, M1, M2 ou doctorat : dossier de "Demande d'accès" (téléchargeable courant mai sur le site des composantes ou via [eCandidat](#)).

Etudiant.es non européen.nes

Inscription en L2, L3, M1, M2, Doctorat :

- Vous résidez dans un pays équipé de Campus France : la procédure CEF /Campus France est en ligne sur le site Campus France de votre pays
- Vous résidez en France ou dans un pays non équipé de Campus France : vous devez déposer un dossier "Demande d'Accès"

Et après ?

Activités visées / compétences attestées

- Connaître les problématiques et enjeux du développement des territoires locaux en France et dans le monde ;
- Appréhender et théoriser les logiques de fonctionnement économiques, sociales, culturelles des territoires ;
- Connaître l'organisation territoriale de la France ;
- Comprendre les jeux d'acteurs dans la mise en œuvre des politiques publiques d'aménagement, de gestion des territoires et d'environnement et dans les actions privées de développement local ;
- Maîtriser des notions spécifiques à l'aménagement et au développement des territoires : gouvernance, politiques publiques, territorialisation de l'action publique, ressources du développement local, patrimoine, justice spatiale, géopolitique, etc. ;
- Maîtriser les méthodes et les principaux outils d'analyse des territoires : cartographie, analyse spatiale, analyse d'image, analyse statistique, systèmes d'information géographique (SIG), acquisition de données, techniques d'enquête et d'entretien ;
- S'initier au travail de recherche par le terrain (problématique, protocole d'investigation, recueil/observations, analyse de données et restitution des résultats) ;
- Développer un esprit critique et une capacité de réflexion personnelle à l'égard des discours de tous types, des politiques et des pratiques observées dans les territoires.

Secteur(s) d'activités ou types d'emploi accessibles

[Débouchés professionnels en lien avec la formation \(après un Master\)](#)
[Témoignages d'anciennes étudiantes de Géographie et Aménagement de l'Université Lumière Lyon 2](#)